



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24095257

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

07 JUIN 2024

Greffe

Le greffier

N° d'entreprise : **0464 537 156**

Nom

(en entier) : **Verviers Ambitions**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Thier Mère-Dieu 10 à 4800 Verviers**

Objet de l'acte : Désignation Administrateurs provisoires

Par Ordonnance Présidentielle du 29.05.2024, le Tribunal de l'Entreprise de Liège - Division Liège a décidé de :

- Dessaisir les organes de l'ASBL VERVIERS AMBITIONS

- Désigner Maître et Pierre LEGRAS, avocat à 4000 Liège, Place du Haut-Pré 10 - Avenue Prince Baudouin 44 à 4802 HEUSY, en qualité d'administrateurs provisoires de l'ASBL Verviers Ambitions;

- A fixé la mission de l'administrateurs provisoire comme suit :

assurer la gestion journalière de l'ASBL VERVIERS AMBITIONS;

Sécuriser, dans la mesure du possible, sa trésorerie;

Prendre toutes les mesures de gestion d'administration nécessaire pour préserver les intérêts de l'ASBL Verviers Ambitions

De vérifier si, et dans quelle mesure, l'organe d'administration peut reprendre sa mission et, à défaut, convoquer une assemblée générale chargée de désigner un nouvel organe d'administration;

Faire régulièrement rapport écrit, ou le cas échéant, verbal de l'exécution de sa mission et des difficultés éventuelles qu'il aurait à l'exercer

Le 3.06.2024

Me Pierre Legras

Administrateur Provisoire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/06/2024 - Annexes du Moniteur belge